

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 17 décembre 2010
(convocation du 6 décembre 2010)

Aujourd'hui Vendredi Dix-Sept Décembre Deux Mil Dix à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Vincent FELTESSE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. FELTESSE Vincent, M. JUPPE Alain, M. DAVID Alain, M. CAZABONNE Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BOBET Patrick, Mme BOST Christine, M. BRON Jean-Charles, Mme CARTRON Françoise, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DUCHENE Michel, M. DUPRAT Christophe, M. FAVROUL Jean-Pierre, Mme FAYET Véronique, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GAÜZERE Jean-Marc, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. HERITIE Michel, Mme ISTE Michèle, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, M. LAMAISON Serge, Mme LIRE Marie Françoise, M. OLIVIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. PUJOL Patrick, M. ROSSIGNOL Clément, M. SAINTE-MARIE Michel, Mme DE FRANCOIS Béatrice, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, Mme LACUEY Conchita, M. MAURRAS Franck, M. SOUBABERE Pierre, M. AMBRY Stéphane, M. ANZIANI Alain, Mme BALLOT Chantal, M. BAUDRY Claude, Mme BONNEFOY Christine, M. BONNIN Jean-Jacques, M. BOUSQUET Ludovic, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CAZALET Anne-Marie, M. CAZENAVE Charles, M. CHARRIER Alain, Mme CHAVIGNER Michèle, Mme COLLET Brigitte, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANJON Frédéric, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, M. DELAUX Stéphan, Mlle DELTIPLE Nathalie, Mme DESSERTINE Laurence, Mme DIEZ Martine, M. DOUGADOS Daniel, M. DUART Patrick, M. DUBOS Gérard, M. DUCASSOU Dominique, M. DUPOUY Alain, M. EGRON Jean-François, Mlle EL KHADIR Samira, Mme EWANS Marie-Christine, Mme FAORO Michèle, M. FEUGAS Jean-Claude, Mme FOURCADE Paulette, M. GALAN Jean-Claude, M. GARNIER Jean-Paul, M. GUICHEBAROU Jean-Claude, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. GUYOMARC'H Jean-Pierre, Mme HAYE Isabelle, M. HURMIC Pierre, M. JOANDET Franck, M. JOUBERT Jacques, M. LAGOFUN Gérard, Mme LAURENT Wanda, M. LOTHAIRE Pierre, M. MANGON Jacques, M. MAURIN Vincent, Mme MELLIER Claude, M. MERCIER Michel, M. MILLET Thierry, M. MOULINIER Maxime, Mme NOEL Marie-Claude, M. PAILLART Vincent, Mme PARCELIER Muriel, M. PENEL Gilles, M. PEREZ Jean-Michel, Mme PIAZZA Arielle, M. QUERON Robert, M. RAYNAL Franck, M. RAYNAUD Jacques, M. REIFFERS Josy, M. RESPAUD Jacques, M. ROBERT Fabien, M. ROUVEYRE Matthieu, Mme SAINT-ORICE Nicole, M. SIBE Maxime, M. SOLARI Joël, Mme TERRAZA Brigitte, Mme TOUTON Elisabeth, M. TRIJOLET Thierry, Mme WALRYCK Anne.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. BENOIT Jean-Jacques à M. DUBOS Gérard à partir de 12 h 00
Mme CARTRON Françoise à M. HERITIE Michel jusqu'à 09 h 50
Mme CURVALE Laure à M. CHAUSSET Gérard jusqu'à 11 h 20
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain
M. FREYGEFOND Ludovic à M. LABISTE Bernard à partir de 11 h 10
M. GAUTE Jean-Michel à M. GAÜZERE Jean-Marc
M. LABARDIN Michel à Mme CHAVIGNER Michèle jusqu'à 09 h 55
Mme LIRE Marie-Françoise à M. CAZENAVE Charles à partir de 11 h 50
M. PIERRE Maurice à M. SOUBABERE Pierre jusqu'à 09 h 50
M. ASSERAY Bruno à M. HURMIC Pierre
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme COLLET Brigitte jusqu'à 09 h 50

M. COUTURIER Jean-Louis à Mme LACUEY Conchita
Mlle DELTIPLE Nathalie à M. MOULINIER Maxime à partir de 11 h 00
M. EGRON Jean-François à Mme FAORO Michèle à partir de 11 h 10
M. JOANDET Franck à M. ROSSIGNOL Clément jusqu'à 11 h 45
M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick
M. MAURIN Vincent à Mme MELLIER Claude à partir de 11 h 35
M. MOGA Alain à M. GUYOMARC'H Jean-Pierre
M. POIGNONEC Michel à M. PUJOL Patrick
M. QUANCARD Denis à M. DUCASSOU Dominique
M. RESPAUD Jacques à Mme DIEZ Martine jusqu'à 11 h 00
M. SENE Malick à M. DAVID Alain

LA SEANCE EST OUVERTE

**Association pour le Développement de l'Electronique et de l'Informatique dans
le Sud-Ouest (ADEISO) - Subvention de fonctionnement 2011 -
□ Convention - Décision - Autorisation**

Monsieur BRON présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

L'objet de la présente délibération est d'accompagner l'ADEISO dans la mise en œuvre de son programme d'actions 2011.

Présentation de L'ADEISO

L'Association pour le Développement de l'Electronique et de l'Informatique dans le Sud-Ouest (ADEISO) est une association loi 1901 créée en 1981. Aujourd'hui ses 180 membres (dont 85% d'entreprises) représentent 12 000 emplois en Aquitaine (80% des établissements sur la Cub). La progression constante du nombre d'adhérents témoigne de la légitimité de l'association comme représentant des entreprises des filières du numérique (électronique, informatique et TIC/multimédia).

Depuis 2007, l'ADEISO déploie des actions d'appui à la filière, en collaborant avec différents types de partenaires : syndicats, chambres consulaires, collectivités territoriales, pôles de compétitivité, agences de développement.

Enjeux et opportunités pour la filière électronique et numérique en Aquitaine

La volonté actuelle des pouvoirs publics de développer une filière française du numérique constitue une opportunité de développement pour le tissu économique régional.

Le territoire aquitain dispose d'un contexte économique favorable au développement de cet écosystème, qui se caractérise par :

- De nombreuses initiatives, l'émergence de clusters d'entreprises, la mise en place de projet impliquant des industriels, chercheurs, et institutions, et par de fortes retombées médiatiques, économiques et technologiques (ex : B3D, Polinum, ...),

- Des sollicitations croissantes de la part des organismes nationaux auprès de l'ADEISO, qui souhaitent s'appuyer sur un relais régional,
- Une volonté des acteurs publics et parapublics de disposer d'un relais industriel représentatif, riche de propositions structurantes et stratégiques pour la filière numérique,
- Le besoin d'une animation de la filière par projets et d'un soutien à l'émergence d'initiatives.

Programme d'actions 2011 : structuration de la filière Electronique et Numérique en Aquitaine

Le programme d'action de l'association repose sur un double mode d'intervention :

1. Construire un Plan de gouvernance : Proposer une gouvernance fédératrice et innovante pour le développement des filières électroniques et numériques à moyen et long terme
2. Déployer un Programme d'accompagnement collectif : apporter des réponses efficaces contribuant à la visibilité et l'exemplarité des atouts de ces filières

1. Plan de gouvernance et schéma d'animation

Le plan de gouvernance et son schéma d'animation permettront une meilleure connaissance et une structuration de la filière électronique et numérique aquitaine autour d'un "pôle d'excellence régional". Ils seront élaborés via des groupes de travail, des rencontres avec les membres, des visites d'entreprises,...

2. Programme d'accompagnement

Trois axes d'accompagnement collectif des filières et des entreprises seront mis en œuvre :

- Axe Ressources Humaines : accompagnement des entreprises adhérentes à la structuration de leurs ressources humaines et préparation des futures ressources par des actions de sensibilisation auprès des établissements de formation et de étudiants.
- Axe Technologies et innovation : analyse de l'environnement technologique des entreprises pour les faire bénéficier de transferts de connaissances à travers des ateliers prospectifs, des réunions d'échanges d'expériences, des séminaires.
- Axe Marchés et clients : ouverture sur de nouveaux marchés par une promotion des savoir-faire, l'organisation d'évènements locaux et régionaux, une sensibilisation aux opportunités de marchés des entreprises, et un soutien au développement des entreprises à l'international.

Budget prévisionnel :

DEPENSES	€ TTC	RECETTES	€ TTC
Achats		Apports	
Prestations de services	18 000	- Fonds propres ADEISO	15 000
Travaux sous-traités (contribution CCIB)	36 000	- Cotisations adhérents	62 500
Charges		Subventions	
Frais de structure	16 000	- Région	120 000
Frais salariaux	92 000	- CUB	20 000
Prestations externes	168 000	- CCIB	76 500
		Contributions	
		- CCIB (mise à disposition de personnel)	36 000
TOTAL	330 000	TOTAL	330 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Communauté,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT que la demande de subvention de l'association ADEISO à hauteur de 20 000 € TTC pour un budget subventionnable de 330 000 € TTC nécessaire à la réalisation de son programme d'actions 2011 est pleinement justifiée au regard de la politique de développement économique de la Communauté Urbaine de Bordeaux dans le secteur électronique et informatique,

DECIDE

Article 1 :

La demande de subvention sollicitée par l'association ADEISO à hauteur de 20 000 € TTC pour le financement de sa mission d'assistance 2011 est recevable.

Article 2 :

Monsieur le Président est autorisé à signer la convention ci-annexée avec l'Association ADEISO, relative au règlement de la subvention précitée.

Article 3 :

Les dépenses résultant de la présente convention sont imputées sur le budget de l'exercice 2011, chapitre 67, Article 6745, Fonction 900, CRB D100 ;

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 17 décembre 2010,

Pour expédition conforme,
par délégation,
le Vice -Président,

**REÇU EN PRÉFECTURE LE
12 JANVIER 2011**

PUBLIÉ LE : 12 JANVIER 2011

M. JEAN-CHARLES BRON